

La résidence propose des logements meublés ou non : 92 studios de 15 m<sup>2</sup> à 35 m<sup>2</sup>, 4 T2 (possibilité de colocation).



## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant :** elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

3 rue des Minimes  
76000 Rouen

**02 35 89 49 09**

**Logements meublés ou non :  
92 studios de 15 m<sup>2</sup> à 35 m<sup>2</sup>,  
4 T2 (possibilité de  
colocation).**

**Loyer/mois à partir de**

**528,00 €**

Loyer TTC pour le logement 121 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie E  
Gaz à effet de serre : catégorie C

**Frais de dossier à partir de 140 €**

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



**Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier.

### Choisissez votre date de début de location

### Frais de dossier à tarifs privilégiés\*\*

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Badge Vigik



Emplacement à vélos



Equipe de la résidence



Coworking



Salle de détente



Babyfoot



Meublé

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche et WC.
- La pièce principale meublée : lit, chaise, table de nuit, bureau et armoire, étagère.
- Le coin cuisine équipé : plaques électriques, évier, réfrigérateur, micro-ondes et kit vaisselle.

Les T2 comportent 2 pièces de vie et un coin repas commun.



Résidence LOGIFAC Corneille - ©Xavier Ferrand Photographe

Photo de l'intérieur des logements

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Les équipes en résidence** sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

**Des agents de permanence** assurent une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec badge Vigik, salle de coworking, table de ping-pong, baby-foot, Wifi\*\*, laverie\*\*, kit linge, aspirateur libre service, local à vélos, prêt aspirateur.

### Le loyer inclut :

- Le ménage du logement environ toutes les 6 semaines.
- La consommation d'eau froide.
- Un forfait électricité 150 kw/h par trimestre (les dépassements de forfait sont facturés trimestriellement au locataire au prix du kw/h EDF).
- La mise à disposition du mobilier.
- L'entretien des parties communes, des VMC et du matériel de sécurité.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### Le résident prend directement en charge :

- En option\*\* : ménage supplémentaire.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- Les dépassements de consommation (eau chaude sanitaire, électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais d'accès à internet.

\*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\*Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence étudiante Corneille est située dans un quartier calme, en plein centre-ville historique, derrière l'Hôtel de Ville de [Rouen](#) en Seine-Maritime (76). La résidence jouxte le lycée Corneille. Elle est proche de tous les commerces, des transports en commun et de tous les lieux d'études.



# SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

## EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister\*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



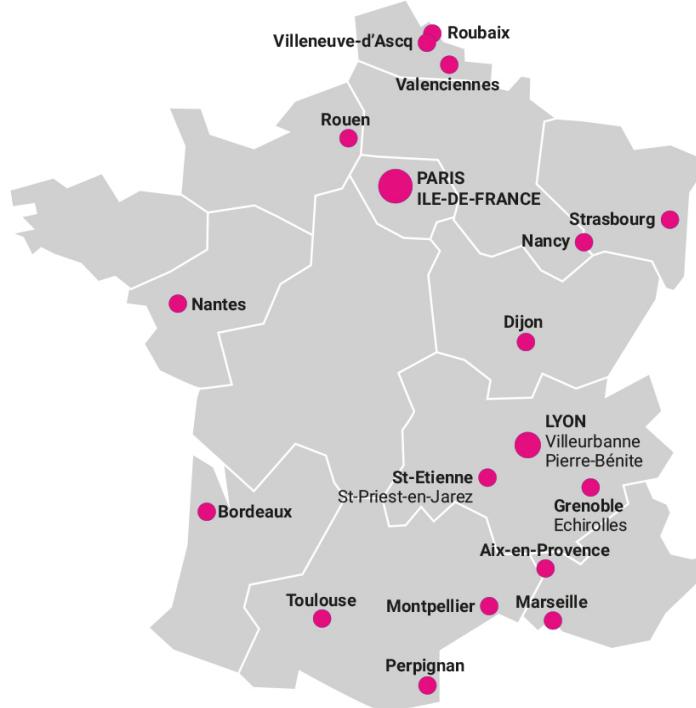
\* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



## LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE  
BORDEAUX  
DIJON  
GRENOBLE - ÉCHIROLLES  
LYON - VILLEURBANNE  
PIERRE-BÉNITE  
MARSEILLE  
MONTPELLIER  
NANCY  
NANTES  
PARIS  
PERPIGNAN  
ROUBAIX  
ROUEN  
ST-ÉTIENNE  
ST-PRIEST-EN-JAREZ  
STRASBOURG  
TOULOUSE  
VALENCIENNES  
VILLENEUVE-D'ASCQ  
Île-de-France :  
AUBERVILLIERS  
GENTILLY  
IVRY-SUR-SEINE  
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES  
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES  
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE